

L'affaire d'Huisseau, 1670

Querelle de personnes, débat d'idées ?

Le conflit qui opposa dans les années 1655-1658 le pasteur Isaac d'Huisseau et ses partisans au sein du consistoire de Saumur à Moyse Amyraut, soutenu par la majorité du Conseil académique (voir l'introduction du chapitre 3), trouva un rebondissement durant l'année 1670 avec la publication d'un ouvrage intitulé *La réunion du Christianisme ou la manière de rejoindre tous les Chrétiens sous une seule confession de foi*. L'ouvrage était publié sans date et sans nom d'auteur, par l'imprimeur de Saumur René Péan. La parution de l'ouvrage fut suivie de sa condamnation par tous les membres du Conseil de l'Académie et du Consistoire, excepté d'Huisseau qui revendiquait ainsi implicitement la paternité de l'ouvrage (*Registre*, 26 octobre 1670, f° 223).

La réunion du Christianisme déclencha une polémique à laquelle participèrent sous couvert d'anonymat, adversaires et partisans de d'Huisseau. La réaction au livre débuta avec la publication d'une réplique au ton modéré qui tentait d'engager un débat sur les arguments avancés par d'Huisseau. L'ouvrage est intitulé *Remarques sur un livre intitulé la Réunion du Christianisme*. Divers indices permettent de l'attribuer au pasteur La Bastide. Mais dans le contexte où se trouvait l'Académie en 1670, la controverse, à peine amorcée, dégénéra en conflit de personnes. D'Huisseau ne répliqua jamais à ses critiques, mais ses défenseurs envenimèrent les choses en faisant paraître deux textes polémiques, les *Remarques sur les Remarques faites depuis peu sur le livre intitulé La réunion du Christianisme*, ou encore *l'Apologie pour le livre intitulé La réunion du Christianisme et pour celui qui en a été soupçonné l'auteur à Saumur*. Il est probable qu'ils sont dus au régent Jean Crespin et à Tanneguy Lefèvre (voir le dossier « Tanneguy Le Fèvre »).

La cabale qui se déclencha alors contre d'Huisseau était sans aucun doute inspirée par un ressentiment qui remontait à la décennie précédente. Quant à ceux qui prirent fait et cause pour *La réunion du Christianisme*, une animosité personnelle envers le Conseil académique constituait sans aucun doute l'un de leurs motifs. Pierre de Villemandi qui succéda à Jean-Robert Chouet (voir le dossier « Chouet à Saumur ») à la chaire de philosophie, écrivit plus tard que « si Messieurs Lefèvre et Crespin l'ont approuvé, l'un en le louant, l'autre lorsqu'il en a corrigé les épreuves et puis encore l'a défendu, toute autre raison les a poussés à cela qu'un dessein de réunion... ». À Saumur, la réaction immédiate aux idées avancées par d'Huisseau fut déterminée par l'état des relations personnelles entre membres l'Académie et élites protestantes de la ville et par un désir d'étoffer au plus vite toute controverse.

Il est clair en effet que pour les membres du Conseil académique, la publication du livre avait lieu à un moment des plus inopportuns, alors que l'intendant de la généralité conduisait son enquête sur le droit d'établissement de l'Académie (voir l'introduction du chapitre 5). Dans sa lettre à Élie Bouhéreau de mai 1670 le professeur de philosophie de l'Académie, Etienne Gaussen écrivait à propos de la publication de *La réunion du Christianisme* que « toutes les circonstances qui pourraient rendre une entreprise de cette nature là mauvaise se sont rencontrées ici... » (voir le dossier « Enseigner à Saumur »). *La réunion du Christianisme* paraissait en effet sans l'approbation requise de l'Académie et sans avoir reçu la permission du juge royal. Appelé à comparaître, l'imprimeur René Péan prétendit « que le livre lui avait été adressé par une personne qui ne désirait pas être connue ». Péan fut condamné à une forte amende, mais en dénonçant l'ouvrage, le Conseil académique avait évité les poursuites.

À s'en tenir à la réaction de l'Académie et à la cabale contre d'Huisseau, on pourrait penser que l'affaire de *La réunion du Christianisme* ne dépassa pas le plan local. En réalité «l'affaire de Mr d'Huisseau», écrivit quelques années plus tard Richard Simon dans une lettre à un gentilhomme huguenot, «a fait un si grand bruit parmi vous que vous ne pouvez l'ignorer». Mais le contexte particulier dans lequel parut l'ouvrage de d'Huisseau fit que rares furent les protestants qui osèrent réagir honnêtement et publiquement au défi que posait le livre aux idées reçues. Le pasteur Pierre Jurieu dans son *Examen du Livre de la réunion du Christianisme* et l'auteur anonyme de la « Lettre à Monsieur d'Huisseau » mise en préface à une traduction du *Traité de Samuel Petit, professeur en théologie à Nîmes, touchant la réunion des chrétiens*, furent les seuls à saisir les enjeux des positions adoptées par Isaac d'Huisseau.

Un radicalisme religieux

La réunion du Christianisme se présente comme un traité d'apologétique qui veut faire la démonstration «à tous les peuples du monde (des) avantages de la religion chrétienne» (*La Réunion du Christianisme* p. 124). L'époque où paraît le livre est certes celle où toutes les églises s'engagent dans une campagne d'évangélisation des populations non européennes. D'Huisseau y fait allusion dans un apologue sur lequel se termine son livre : «Je suppose qu'il soit arrivé inopinément que quelque chrétien ait été porté par la tempête dans la Magellane ou dans quelque autre pays dont les habitants n'aient jamais ouï parler de nos mystères...» (*La Réunion du Christianisme* p.160-161). En réalité, c'est bien aux membres des diverses confessions que le livre est adressé. L'apologue de la Magellane est là pour rappeler la question fondamentale, posée par le livre, du «fondement de la religion que reconnaissent tous ceux qui se disent chrétiens», fondement dont dépend la réconciliation des églises (*La Réunion du Christianisme* p.160-161).

Mettre l'accent sur la nécessité de s'accorder sur les points fondamentaux de la religion chrétienne comme condition nécessaire de la «réunion» des chrétiens, n'avait rien de vraiment original. L'irénisme des décennies précédentes, représenté par des penseurs comme Grotius et Dury avait placé cette question au cœur des débats sur le rétablissement de la concorde entre les confessions. Ce que d'Huisseau prétendait apporter de neuf au débat c'était la méthode qu'il proposait de suivre à cette fin : «Il me semble que pour travailler avec succès à une bonne réunion, il faut remonter à un principe duquel nous convenons tous ...» (*La Réunion du Christianisme* p.118). Pour d'Huisseau, ce principe, n'est pas un principe de doctrine, mais un principe de méthode : se débarrasser de tous préjugés, «se détacher de toutes opinions préconçues...» (*La Réunion du Christianisme* p.118). «On a proposé depuis quelque temps dans la philosophie», poursuit d'Huisseau, «un moyen de bien raisonner et de faire de sûres démarches vers la vérité...ne pouvons nous pas imiter ce procédé dans la religion?».

L'allusion au cartésianisme est évidente, mais on chercherait en vain dans l'ouvrage une définition du «fondement solide» sur lequel tout reconstruire comme chez Descartes. En réalité, l'appel à une méthode cartésienne offre à d'Huisseau un moyen de justifier la critique des préjugés que manifestent dans leurs attitudes, catholiques et protestants, et de dénoncer le sectarisme religieux : «C'est ainsi que les uns se vantent de leur antiquité, de la succession de leurs conducteurs, de l'étendue de leur communion, de ses avantages temporels...c'est ainsi que les autres se prévalent de leur simplicité, de leur petit nombre, du mépris que l'on fait d'eux dans la société» (*La Réunion du Christianisme* p.119).

Portée de La Réunion du Christianisme

Pour évaluer la portée de la dénonciation à laquelle se livre d'Huisseau, il faut replacer son projet et sa méthode dans le contexte d'une situation religieuse où les protestants français se trouvaient démunis devant la campagne conjointe de l'Église et du Pouvoir qui visait à supprimer leurs libertés religieuses. En affirmant que la réunion des églises ne pouvait avoir lieu que sur des fondements rationnels et en appelant à l'autorité de la philosophie cartésienne, d'Huisseau ne pouvait ignorer qu'il savait les efforts des propagandistes catholiques pour qui le dogme fondamental de la transsubstantiation était irréductible à toute explication rationnelle, cartésienne ou autre. Son argumentation, comme l'avait compris Jurieu, revenait à plaider en faveur d'une tolérance de fait. Mais l'autre versant du discours de *La réunion du Christianisme* était tourné vers les fidèles réformés. Loin d'être une apologie du déisme, comme le crurent certains de ses adversaires, *La réunion du Christianisme* tentait de convaincre les réformés de ne pas rester prisonniers des dogmes et de trouver dans «la piété et la charité envers nos prochains», les valeurs qui leur permettraient de résister aux arguments des convertisseurs (*La Réunion du Christianisme* p.161). Mais l'époque n'était plus à la tolérance et à la réconciliation. L'affaire d'Huisseau témoigne de l'échec auquel était vouée, toute recherche d'une voie médiane dans un climat où s'exacerbaient de nouveau les préjugés religieux.

Sources

Anon, *Apologie pour le livre de la Réunion et pour celui qui a été accusé d'en être l'auteur*, s.l. [Saumur], s.d. [1671]

Anon, [La Bastide], *Remarques sur le livre intitulé La réunion du Christianisme*, Saumur : René Péan, s.d. [1670]

Anon, *Remarques sur les Remarques faites depuis peu sur le livre intitulé La réunion du Christianisme*, s.l. [Saumur], s.d. [1670]

Anon, *Traduction du Traité de Samuel Petit, professeur en théologie à Nîmes, touchant la réunion des chrétiens, avec des observations sur un livre latin du Sieur Gaussen*, [Saumur] 1670

Isaac d'Huisseau, *La réunion du Christianisme, ou la manière de rejoindre tous les Chrétiens sous une seule confession de foi*, Saumur : René Péan, [1670]

Pierre Jurieu, *Examen du Livre de la Réunion du Christianisme ou traité de la tolérance en matière de religion*, s.l. [Saumur] 1671

Richard Simon, *Lettres choisies de Monsieur Simon*, Amsterdam : L. de Lorme, 1700

Études

Frank Puaux, *Les précurseurs français de la tolérance*, Paris : G. Fischbacher, 1881

Richard Stauffer, *L'affaire d'Huisseau: une controverse protestante au sujet de la "Réunion des chrétiens" (1670-1671)*, Paris : Presses universitaires de France, 1969